Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

3 - 1974 - I

This content downloaded from 193.204.248.149 on Thu, 15 Jan 2026 12:17:31 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

3 - 1974 - I

This content downloaded from 193.204.248.149 on Thu, 15 Jan 2026 12:17:31 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

BOARD OF EDITORS **CONSEIL DE REDACTION**

MANAGING EDITOR DIRECTEUR

Arnaldo Mauri
(Università di Milano)

Francesco Arcucci (Università di Parma), Sergio Bortolani (Università di Urbino), Paolo Mottura (Università di Parma), Roberto Ruozi (Università « L. Bocconi »)

ASSISTANT EDITOR ASSISTANT DE REDACTION

Mario Masini
(Università di Genova)

Contents

THE CAISSE NATIONALE D'EPARGNE AND RURAL SAVINGS MOBILIZATION IN THE CENTRAL AFRICAN REPUBLIC *by M. Baravelli* 98

AGRICULTURAL CREDIT AND THE SUBSIDY QUESTION *by R.A.J. Roberts* 99

MONEY AND CREDIT IN AFRICA 106

ITALIAN SURVEY 110

AFRICAN SURVEY 117

BOOK REVIEWS 121

Sommaire

LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE ET LA MOBILISATION DE L'EPARGNE DANS LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE *par M. Baravelli* 87

LE CREDIT AGRICOLE ET LE PROBLEME DES SUBSIDES *par R.A.J. Roberts* 105

MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE 106

NOUVELLES ITALIENNES 110

NOUVELLES AFRICAINES 117

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE 121

This content downloaded from 193.204.248.149 on Thu, 15 Jan 2026 12:17:31 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Finafrica Bulletin

LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE ET LA MOBILISATION DE L'EPARGNE RURALE DANS LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Nouvelles orientations dans le domaine de la mobilisation de l'épargne dans les pays africains

A la fin des années soixante, sollicités par les recommandations des organisations internationales (1), les pays africains ont reconnu que pour arrêter la spirale montante de leur endettement extérieur il fallait favoriser au maximum la formation et la mobilisation de l'épargne privée en intégrant la plupart des familles dans les circuits organisés du marché du crédit (2).

Ces nouvelles orientations constituent une véritable révolution des modèles de développement que les pays africains avaient adoptés jusqu'ici. Elles laissent en outre entrevoir la possibilité de poursuivre un développement plus articulé et plus équilibré où la population se trouve en condition de participer de plus en plus activement à la construction de l'indépendance économique de leur pays.

Les modèles de développement que la plupart des pays africains avaient adoptés après avoir obtenu leur indépendance tendaient à accélérer les investissements à travers la formation et l'utilisation de l'épargne publique. Cette stratégie n'a pas donné les résultats attendus car les politiques fiscales et de *deficit spending,* adoptées à cet effet, n'ont pas été à même, pour toutes sortes de raisons, de favoriser la formation des fonds nécessaires aux programmes d'investissement. Or, le recours aux emprunts extérieurs, devenu nécessaire, s'est révélé fort dangereux, car le taux d'accumulation d'épargne que l'on croyait pouvoir atteindre entre temps n'est pas parvenu, en réalité, à remplacer les ressources extérieures et on a même dû recourir à de nouveaux emprunts. Cela a eu pour effet d'aggraver la dépendance financière du pays vis-à-vis de l'étranger et, souvent, d'en compromettre l'indépendance politique.

(1) Voir notamment les résolutions adoptées par la U.N. Economic Commission for Africa en 1969 et en 1972.

(2) Voir les ACTES DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE, *La mobilisation de l'épargne dans les pays africains,* Milan, 20-23 septembre 1971, éd. Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde, 1972, et les résultats de l'enquête effectuée par la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde moyennant l'envoi d'un questionnaire aux Autorités économiques et financières de 29 pays africains, publiée dans *Epargne et Caisses d'Epargne des Pays d'Afrique* par les soins de A. Alberici et M. Baravelli, collection Mercati creditizi dei Paesi Africani, éd. Cassa di Risparmio delle Province Lombarde, 1973.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Misant sur la formation de l'épargne publique et sur les ressources extérieures, les modèles de développement des pays africains ont fini par exclure l'opérateur famille du circuit de financement du développement (3). Ainsi, ne pouvant avoir accès ni aux banques commerciales, qui jouent surtout un rôle d'intermédiaires entre les entreprises, ni, bien entendu, aux banques de développement qui tirent leurs ressources d'autres intermédiaires financiers ou de l'Etat, les familles africaines n'ont pu déposer leurs épargnes qu'auprès des caisses d'épargne postales. Ces dernières, malgré leur considérable diffusion territoriale, surtout dans les zones rurales, n'ont pas manqué cependant de décourager l'épargnant en lui accordant des taux d'intérêt généralement bas et surtout en limitant sa faculté de prélèvement par des formalités bureaucratiques compliquées.

L'absence d'infrastructures de crédit appropriées aux besoins des familles a donné lieu à des phénomènes de thésaurisations et à la formation d'associations mutuelles spontanées de crédit et d'épargne non intégrées dans le circuit financier du secteur organisé du marché du crédit. De cette manière, une large part des revenus monétaires nationaux apparaît stérilisée et exclue des circuits de la production.

De nombreux gouvernements africains, vus d'une part les résultats négatifs des politiques de financement de développement basées essentiellement sur les apports extérieurs, et d'autre part la portée des phénomènes de thésaurisation de même que l'apparition de systèmes financiers spontanés — ce qui a amené à revoir l'opinion courante sur la difficulté de formation de l'épargne privée —. ont reconnu l'opportunité de mobiliser l'épargne des ménages et donc de renforcer les structures financières existantes pour leur permettre de collecter efficacement l'épargne des ménages selon les nouveaux objectifs poursuivis.

Dans le cadre de ces nouvelles orientations, certains pays ont procédé à la constitution de nouveaux intermédiaires financiers ou bien se sont limités à renforcer ceux qui étaient déjà disponibles en les spécialisant dans la mobilisation de l'épargne privée sur une vaste échelle.

Bien que manquant encore de programmes précis de mobilisation de l'épargne et de plans de restructuration et d'intégration de leurs systèmes bancaires,

(3) Voir A. MAURI, *Il Mercato del Credito nei Paesi Sottosviluppati*, éd. Giuffrè, Milan, 1966 et P. MOTTURA, *La Mobilisation de l'Epargne dans les Pays Africains en voie de Développement*, U.N. Economic Commission for Africa, 1973.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

les Pouvoirs publics de nombreux pays ont envisagé d'améliorer d'abord les établissements économiquement les plus convertibles aux nouveaux objectifs: ils ont donc procédé surtout à la réorganisation et à l'amélioration des caisses d'épargne postales. Ces dernières, comme nous l'avons déjà dit, sont les seuls intermédiaires, de par leur vaste articulation territoriale, notamment dans les zones rurales, en contact direct avec la population et donc capables de réaliser une mobilisation de l'épargne sur une vaste échelle (4).
Les succès remportés par la réorganisation des caisses d'épargne postales, qui dans certains cas se sont transformées en caisses d'épargne ordinaires (5), ont suscité un vif intérêt chez les gouvernements africains qui se trouvent engagés dans la voie de la mobilisation de l'épargne privée. Ceux-ci ont souvent demandé l'intervention et l'assistance technique de certaines organisations internationales dans le but de réaliser chez eux ces mêmes initiatives (6).

2. La République Centrafricaine et la mobilisation de l'épargne rurale

Dans le cadre des nouvelles orientations des Autorités économiques et monétaires des pays africains vis-à-vis du problème de la mobilisation de l'épargne privée, signalons le vif intérêt que la République Centrafricaine a récemment manifesté envers l'adaptation de sa propre Caisse Nationale d'Epargne aux nouvelles exigences de promotion et de mobilisation de l'épargne interne (7). La République Centrafricaine nous offre un exemple extrêmement significatif et fort appréciable, car elle montre que le besoin d'adopter de nouvelles stratégies en matière d'épargne se fait sentir aussi chez les pays où la formation de l'épargne rencontre de sérieux obstacles tels que le bas niveau

(4) Voir A. MAURI, *Les Caisses d'Epargne dans les Pays Africains*, dans *La Mobilisation de l'Epargne dans les Pays Africains*, Actes de la Conférence Internationale, Milan, 1971.

(5) Voir à ce propos la récente réorganisation de la *Post Office Savings Bank* du Ghana, transformée en caisse d'épargne ordinaire. S. BORTOLANI, *La Cassa di Risparmio del Ghana*, dans la revue « Il Risparmio », gennaio 1974.

(6) Un apport considérable en ce sens est offert par FINAFRICA, le Centre pour l'assistance financière aux pays africains, à travers l'envoi d'experts sur place et la réalisation de missions d'étude sur les problèmes de l'épargne.

(7) Cet intérêt a poussé les Autorités centrafricaines à demander l'assistance technique de FINAFRICA. Une mission d'étude, dont faisait partie l'auteur de cet article, s'est rendue en automne 1973 dans la République Centrafricaine pour examiner les problèmes actuels de la Caisse Nationale d'Epargne et mettre à l'étude les initiatives les plus aptes à améliorer et soutenir les politiques de promotion et de collecte de l'épargne rurale.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

des revenus moyens par individu (8) et la faible monétisation d'une économie caractérisée par des formes archaïques de subsistance (9).
Située au centre de l'Afrique, comme son nom l'indique, la République Centrafricaine recouvre une région de 623.000 Km2 enclose entre le Tchad, le Soudan, le Cameroun, le Zaïre et le Congo, sans débouchés sur la mer distante de plus de 600 Km.
Sa population est d'environ 2.300.000 habitants avec un taux d'accroissement de 2,2 pour cent.
L'exode rural qui ne cesse d'augmenter représente un grave problème pour le pays dont l'agriculture offre les ressources économiques les plus importantes et qui vient ainsi à manquer de forces de travail.
La population urbanisée représente plus d'un tiers de la population totale (200.000 rien qu'à Bangui, la capitale).
41,7% du P.N.B., soit 50.379 millions de Fr. C.F.A. (10) en 1970 ont été fournis par le secteur primaire, tandis que les secteurs secondaire et tertiaire participent respectivement avec 21,1% et 37,2%. Les principaux produits agricoles sont le café, le coton et le bois, largement exportés. L'activité industrielle est, dans l'ensemble, peu développée (industrie textile). La production de diamant revêt une grande importance (11).
Le modèle de développement que la République Centrafricaine a suivi depuis la conquête de son indépendance (août 1960) reproduit assez fidèlement l'orientation de la généralité des pays africains, à savoir: fort recours aux apports financiers extérieurs, politique d'investissements publics et faible participation du secteur privé au financement du développement.
La stratégie de développement adoptée lors du plan 1971-75, a misé sur trois objectifs principaux (12):

(8) En 1971 le P.N.B. par tête aux prix du marché était de 150 $. Voir Banque Mondiale, Atlas 1973. N'oublions pas que le revenu de la population rurale a été évalué à 1/7 de celui de la population des villes.

(9) Voir F.A.O., *Rapport sur le secteur agricole en République Centrafricaine*, Rome, 1971.

(10) 1 C.F.A. = 0,02 francs français.

(11) Sur les caractéristiques du système économique de la République Centrafricaine voir: F.M.I., *République Centrafricaine* dans Etudes Générales sur les Economies Africaines, Tome 1, 1968; U.N. Economic Commission for Africa, *Summaries of economic data, Central African Republic*, janvier 1974.

(12) Voir P.N.U.D., *Programmation par pays et programmation multinationale, République Centrafricaine, Assistance démandée au P.N.U.D. par le Gouvernement Centrafricain pour la période 1973-1977*, Distr. restreinte.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

— libérer les masses d'un certain système de subsistance pour les intégrer dans une économie de marché en prédisposant des structures de commercialisation et d'échange;
— former de nouveaux cadres techniques et de nouvelles forces de travail pour la gestion des activités du pays moyennant un programme d'instruction et de formation approprié;
— promouvoir un secteur industriel moteur pour l'exploitation des richesses nationales.

Pour assurer le financement de ces programmes, le Gouvernement s'est engagé à mobiliser au maximum les ressources financières nationales à travers une politique de compression des budgets publics et de réduction des dépenses improductives, mais il a souligné que le recours à l'endettement extérieur demeure indispensable (13).

Bien que cela n'ait pas été expressément mentionné dans le plan de développement, il semble toutefois que les Autorités centrafricaines aient ressenti la nécessité d'intégrer les apports extérieurs par la mobilisation de l'épargne privée (14). Cela nous est confirmé par l'intérêt qu'elles ont récemment manifesté envers la Caisse Nationale d'Epargne. C'est en effet, actuellement, le seul canal capable d'effectuer une collecte efficace de l'épargne de ménage et surtout de l'épargne rurale.

Le système bancaire centrafricain se compose de trois banques commerciales: l'Union Bancaire de l'Afrique Centrale (U.B.A.C.), la Banque Nationale Centrafricaine de Dépôts (B.N.C.D.) et la Banque Internationale de l'Afrique Occidentale (B.I.A.O.), et d'une banque de développement: la Banque Nationale de Développement (B.N.D.). Ces établissements se sont montrés peu enclins à la collecte de l'épargne privée. Cette infrastructure de crédit a dû en effet jouer le rôle d'intermédiaire financier entre les entreprises et l'Administration publique selon les orientations d'une politique économique et fiscale des pouvoirs publics fondée sur la formation d'une épargne publique et d'entreprise.

Il faut reconnaître que le potentiel d'épargne privée a toujours été plutôt faible et que les bénéfices d'un élargissement de la collecte au delà de la zone urbanisée de la capitale auraient été sérieusement compromis par les

(13) Voir P.N.U.D., *op. cit.*

(14) Voir à ce propos les réponses au questionnaire dans le cadre de l'enquête rapportée dans *Epargne et Caisses d'Epargne des Pays Africains,* par les soins de A. ALBERICI et M. BARAVELLI, p. 87.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

coûts d'ouverture des nouveaux guichets ou d'emploi des unités mobiles. Les banques commerciales ont d'ailleurs opéré une discrimination dans la collecte et n'acceptent pas de dépôts inférieurs à 25.000 Fr. C.F.A.. Cela ne favorise pas l'accès du petit épargnant au dépôt bancaire et entrave la mobilisation de la petite épargne. Les taux d'intérêt offerts ne dépassent pas 3% par an. Cette politique de taux autorise, elle aussi, à penser que la propension au dépôt n'ait pas été suffisamment stimulée.
Etant donné le manque d'articulation territoriale et les caractéristiques particulières du système bancaire, la Caisse Nationale d'Epargne acquiert un rôle de premier plan dans la mobilisation de l'épargne rurale car elle possède un fin réseau de guichets en contact direct avec la population de l'intérieur et surtout avec la population rurale.

3. La Caisse Nationale d'Epargne de la République Centrafricaine

Les origines de la Caisse Nationale d'Epargne (15) remontent à la fin de 1963, lorsque la République Centrafricaine sortit de l'Office Equatorial des Postes et Télécommunications ayant son siège à Brazzaville, et décida de donner vie à une Caisse d'Epargne Postale autonome (16) sous l'administration et le contrôle de l'Office Centrafricain des Postes et Télécommunications (O.C.T.P.), créé en 1964. Par une ordonnance de 1970 (17) la Caisse d'Epargne Postale fut ensuite transformée en Caisse Nationale d'Epargne (C.N.E.) et on procéda au transfert, auprès de la Banque Nationale de Développement, des fonds de la Caisse d'Epargne postale jusqu'alors déposés en France auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
Cette transformation laissait toutefois inchangés l'organisation et la structure d'origine de la Caisse d'Epargne Postale. Actuellement, la C.N.E. n'est encore qu'une simple Direction de l'Office Centrafricain des Postes et Télécommunication ayant pour fonction d'administrer et de comptabiliser la collecte des dépôts postaux et de délivrer les livrets d'épargne.
La Caisse offre actuellement une seule catégorie de dépôts à épargne libre au taux d'intérêt unique de 3,25%. Malgré sa nouvelle dénomination, la C.N.E.

(15) Les nouvelles rapportées à ce paragraphe et aux suivants sont tirées du rapport rédigé à la fin de la mission d'étude sus-mentionnée. Voir M. BARAVELLI et A. PORTERI, *Rapport sur la Caisse Nationale d'Epargne de la République Centrafricaine*, 1973, inédit.

(16) Loi n. 62-428 du 15 novembre 1963.

(17) Ordonnance du Président de la République du 15 mai 1970, n. 70-024.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

est donc restée une Caisse d'Epargne Postale. Elle n'est pas autorisée à accorder directement des prêts et elle ne dispose pas d'une politique autonome d'investissement car toute décision sur l'emploi des fonds déposés est du ressort de l'Office Centrafricain des Postes et Télécommunications.
La Caisse, à travers 50 bureaux de poste (sur les 69 qui composent l'ensemble du réseau des guichets postaux) groupés surtout dans les régions du centre-Sud et de l'Ouest du pays, effectue des opérations de versement et de remboursement, tandis que la Direction de Bangui se charge de l'émission des livrets, de la comptabilisation des opérations et de la capitalisation annuelle des intérêts.
La Direction est formée par un Directeur, un Agent comptable et une vingtaine d'employés spécialisés dans les différentes opérations telles que: ouverture de livrets, versements, remboursements, comptabilité et correspondance. Il existe un service de contentieux où travaillent deux employés qui s'occupent également de la tenue des archives. Dans les bureaux de poste, la C.N.E. ne possède généralement pas de guichets spéciaux et les opérations de dépôt sont effectuées par le personnel des autres services postaux. Dans les plus grandes villes seulement on peut trouver quelques bureaux où il existe des employés spécialisés dans cette activité. Il y a à Bangui un guichet autonome portant l'indication: Caisse d'Epargne Nationale; par contre, les autres bureaux ne fournissent aucune indication capable de donner au public une image propre de la C.N.E..
Les fonds collectés par les différents bureaux de poste sont d'abord déposés dans leur caisse respective puis acheminés par des Inspecteurs de l'O.C.T.P. vers la Recette Centrale de Bangui. Si les demandes de remboursement d'un bureau de poste dépassent les versements qui y ont été effectués, la différence sera débitée à la C.N.E. et l'O.C.P.T. avancera les débours en question en se servant des fonds encaissés par les autres services postaux.

4. La collecte et l'activité de propagande en faveur de l'épargne

La collecte de l'épargne que le C.N.E. doit effectuer présente de sérieuses difficultés. Il faut avant tout se demander s'il existe une accumulation appréciable de l'épargne rurale, vu que les zones internes du pays ont une économie très peu monétisée. Malgré le manque de données disponibles on a tout lieu de penser que dans ces régions la circulation de la monnaie est extrê-

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

mement limitée. La majeure partie de la population habitant les campagnes vit en effet suivant une économie de subsistance incapable de donner lieu à des échanges monétaires d'un certain poids.
Par contre les zones rurales directement en contact avec les centres de commercialisation des produits offrent de meilleures perspectives de formation de l'épargne. Les maigres ressources et le faible taux d'accroissement des dépôts dans les bureaux de poste situés à l'intérieur du pays confirment le faible potentiel de l'épargne rurale. En effet, on enregistre le plus grand nombre d'opérations et leur plus forte consistance dans les zones les plus développées et surtout à Bangui et dans certains centres importants comme Berberati et Grimari.
Dans son ensemble, l'évolution de la collecte a révélé un taux d'accroissement annuel fort modeste. Le 1er janvier 1964, date qui marque le début de son activité, la C.N.E. administrait environ 89 millions de Fr. C.F.A. (8.700 comptes) tandis que le 31 décembre 1972 le montant des dépôts s'élevait à 270 millions de Fr. C.F.A. pour un total de 38.000 comptes. Les dernières années ont connu une flexion inquiétante. En 1972 les prélèvements ont dépassé les versements de plus de 14 millions de Fr. C.F.A.
De gros efforts ont été faits pour encourager les dépôts auprès de la C.N.E.. Les campagnes de propagande ont joué surtout sur les avantages les plus évidents d'avoir un dépôt, c'est-à-dire sur le fait que l'épargnant se couvre contre le risque de vol, d'incendie et de perte de ses économies. Bien que ce genre de propagande parvienne à retenir l'attention du Centrafricain, il faut reconnaître qu'une éducation systématique de la population sur la fonction morale et sociale de l'épargne ne pourrait qu'accélérer la formation d'une conscience de l'épargne. La diffusion du sentiment de responsabilité sociale et morale doit aussi s'accompagner de l'offre d'avantages immédiats et concrets en contrepartie du sacrifice de l'épargne. On a en effet constaté que, dans la psychologie africaine la propension à limiter les consommations ne peut être motivée uniquement par un sentiment vague et théorique de responsabilité morale et sociale.
Bien que la C.N.E. représente l'unique possibilité de placement pour l'épargne des zones rurales, ce qui la met dans une situation favorable pour effectuer la collecte — le système bancaire opère exclusivement dans la capitale — il y a lieu de penser que la population rurale n'a pas été suffisamment

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

encouragée au dépôt postal et que même, dans certains cas, on l'en a découragée; en effet, la bureaucratisation des opérations de remboursement et de capitalisation des intérêts, due à la centralisation des opérations à la Direction Centrale de Bangui, entrave sérieusement la prompte disponibilité des fonds déposés. Les difficultés de communication et les grandes distances qui séparent les guichets de l'intérieur de la Direction Centrale imposent pour le déposant de longs retards à la conclusion de ses opérations, sans compter les erreurs toujours possibles dans un tel milieu opérationnel. On pourrait surmonter en partie ces inconvénients en réorganisant la Direction Centrale qui ne manque pas de lacunes à ce sujet, et en tâchant d'éviter un déplacement excessif des livrets.
Quant à l'efficacité du taux d'intérêt actuel de 3,25%, il faut tenir compte du fait que l'offre d'épargne dans les zones rurales doit être considérée plutôt inélastique par rapport au taux d'intérêt mais il ne faut pas exclure non plus qu'une augmentation des taux puisse avoir une influence favorable sur la collecte. Dans certaines catégories de rentiers on voit déjà la tendance à étudier attentivement les avantages financiers du placement des propres fonds (18).

5. L'emploi des fonds

Comme nous l'avons vu, la Caisse Nationale d'Epargne n'est pas autorisée à investir directement les dépôts recueillis et ne peut pas même se prononcer dans le choix des investissements car elle n'est qu'une section de l'Office Centrafricain des Postes et Télécommunications dont la fonction se limite à la collecte des fonds (18).
C'est en effet l'O.C.P.T. qui décide, sur la base des orientations des Autorités économiques centrales, de l'emploi des fonds.
Le 31-12-1972 les placements de la Caisse Nationale d'Epargne étaient distribués comme suit:

(18) Pour mieux évaluer les difficultés que rencontre la C.N.E. dans la collecte de l'épargne, les experts de FINAFRICA, durant leur mission, ont entrepris une enquête motivationnelle destinée à sonder l'attitude de la population urbaine et rurale vis-à-vis de la C.N.E. . Ils ont distribué à cet effet 2.000 questionnaires rédigés en langue française et en langue nationale sango, avec la collaboration de la Radio Centrafricaine, du service de presse de l'Office Centrafricain des P.T.T. et des Autorités de Préfecture. L'élaboration de ces données a fourni des indications extrêmement intéressantes. On a constaté, notamment, parmi les améliorations à apporter à la C.N.E., que l'on ressent partout en ville et dans les zones rurales le besoin d'une plus grande rapidité d'exécution des opérations et que le désir d'un taux plus élevé est plus accentué dans les villes que dans les campagnes.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Prêts	Montant en milliers de Fr. C.F.A.
A long et moyen terme	
— République Centrafricaine 1957, 5,5%	16.396
— Banque Nationale de Développement 1971, 5%	90.000
— Office Centrafricain des Postes et Télécommunications 1972, 5%	96.000
— Compagnie Nationale de Transport Routier (*)	10.000
— Banque Nationale Centrafricaine de Dépôt (*)	10.000
A court terme	
Banque Nationale de Développement, 4%	118.070

(*) Les conditions contractuelles ne sont pas encore fixées.
Source: CAISSE NATIONALE D'EPARGNE, Rapport du Compte Financier de l'exercice 1972.

On voit nettement que la Caisse est dévolue au financement systématique de la dépense publique et surtout de la Banque Nationale de Développement, qui est son principal débiteur avec une exposition de plus de 200 millions de Fr. C.F.A.

6. Le financement de la Banque Nationale de Développement

L'affectation des fonds de la C.N.E. à la Banque Nationale de Développement a eu pour effet de canaliser l'épargne rurale vers le financement des programmes publics d'investissement portant surtout sur l'agriculture, secteur où la Banque se trouve particulièrement engagée. Cette épargne ne s'est toutefois pas concrétisée dans des investissements productifs.
En raison du taux d'insolvabilité très élevé (19), cet établissement a connu de graves difficultés financières et, actuellement, il a pratiquement suspendu toute activité de prêt pour se consacrer au recouvrement des crédits non remboursés. La situation où se trouve la Banque Nationale de Développement présente d'importantes implications pour la Caisse Nationale d'Epargne surtout en ce qui concerne sa future politique de mobilisation de l'épargne rurale.
Indépendamment de la rigidité qu'ont acquis les investissements de la B.N.D. par suite des insolvabilités enregistrées, l'investissement à long terme (typique

(19) Née en 1961 pour donner vie à un système de crédit agricole, la B.N.D. a toujours rencontré de graves difficultés à cause de l'absence de structures intermédiaires efficaces de distribution, de contrôle et de recouvrement des prêts. Voir G. BELLONCLE, *Le Crédit agricole dans les pays d'Afrique d'expression française au sud du Sahara*. F.A.O., Rome, 1968, p. 86 et suiv.

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

de la B.N.D.) des fonds de la Caisse Nationale d'Epargne ne se prête sûrement pas à leur nature de dépôts à court terme, et compromet de ce fait l'équilibre financier même de la C.N.E.. Cela pourrait se refléter fâcheusement sur la confiance acquise jusqu'ici chez une population déjà peu disposée à verser ses épargnes et, de là, compromettre tout programme futur de promotion de la collecte.

Les difficultés financières de la Banque Nationale de Développement ont eu, du reste, de graves répercussions sur le compte économique de la Caisse. Les taux d'intérêt de faveur que celle-ci avait accordé n'ont pas permis de poursuivre un équilibre économique satisfaisant. Le coût de la collecte s'est montré, en effet, supérieur à la rentabilité des placements et la Caisse s'est trouvée dans l'obligation d'entamer son propre fonds de dotation (20).

7. Nouveaux programmes de mobilisation de l'épargne rurale

La gravité de la situation que nous venons de décrire a amené les Autorités centrafricaines à adopter des mesures urgentes, et un projet pour la constitution d'un établissement de crédit agricole efficace est actuellement à l'étude. Les caractéristiques structurales et fonctionnelles de cette nouvelle banque seront déterminantes pour que l'on puisse formuler un jugement sur le rôle futur de la Caisse Nationale d'Epargne dans la mobilisation de l'épargne rurale.

Si ce nouvel établissement envisage de pratiquer la collecte moyennant l'ouverture de ses propres guichets, il faudra éviter qu'il ne fasse une fâcheuse concurrence à la collecte de la Caisse. La mobilisation de l'épargne rurale devra donc être étudiée et coordonnée attentivement.

Il ne faudra pas oublier, lors de l'application de nouvelles politiques de mobilisation de l'épargne, que l'équilibre financier précaire de la Caisse Nationale d'Epargne ne pourra subir une ultérieure aggravation. En effet, la récente diminution des dépôts avertit qu'il faut adopter sans délai des politiques efficaces de soutien de la collecte pour parer à l'aggravation de la situation de trésorerie.

Sous l'aspect économique, il est urgent de réaliser des investissements plus rentables et de faire baisser les coûts unitaires de la collecte. Cela implique

(20) Voir CAISSE NATIONALE D'EPARGNE, *Rapport du Compte Financier de l'exercice 1972.*

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

d'un côté le financement d'investissements productifs et de l'autre la réalisation d'une plus grande productivité.
Consciente de cette double nécessité, la Caisse Nationale d'Epargne s'est engagée dans la recherche de nouvelles politiques d'investissement ainsi que d'une meilleure organisation qui lui permette d'utiliser au mieux les ressources dont elle dispose.

Maurizio Baravelli

THE CAISSE NATIONALE D'EPARGNE AND RURAL SAVINGS MOBILIZATION IN THE CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

SUMMARY

The technical aid recently given by FINAFRICA to the Caisse Nationale d'Epargne *in the Central African Republic forms part of the initiatives undertaken in favour of the African countries involved in programmes of promotion and collection of savings. In Autumn 1973, a group of experts visited the country with the aim of studying the present problems of the* Caisse Nationale d'Epargne *and better measures to be taken in favour of the promotion and the collection of rural savings.*
The Author, one of the experts of the study group, first analyses the structural and operational features of the Caisse Nationale d'Epargne *as well as its particular nature of postal savings bank, then underlines its most important organizational areas suggesting at the same time a more rational policy to promote savings. Special attention is devoted to the investments, in particular to those channelled towards the* Banque Nationale de Développement. *At present the latter is facing a very difficult financial situation because of the very high rate of insolvencies in the loans granted to the agricultural sector, and this fact is also affecting the liquidity situation of the* Caisse Nationale d'Epargne.
Great efforts are now made to organize better the Banque Nationale de Développement, *to create a new efficient agricultural credit institute, and to give a new operational feature to the* Caisse Nationale d'Epargne *aiming at an improved promotion of rural savings and a higher productivity of investments.*

This content downloaded from
193.204.248.149 on Fri, 16 Jan 2026 08:17:34 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms